

LA MUNICIPALITE DE LA BASTIDE VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE DANS L'UN DE SES CINQ GÎTES RURAUX

COMMERCE : BOULANGERIE - EPICERIE de Saint-Marsal à 8 km - 04.68.39.40.64

Passage à la Bastide les mardi et samedi vers 9 h 30 - Place du village.
Livraison des commandes uniquement. Marie-France & Chantal : 04.68.39.40.64

DÉPÔT ORDURES MÉNAGÈRES - LOCAL ET CONTENEURS (sous le cimetière)

SACS ORDURES MENAGERES conteneurs dans le local réservé à cet effet.

DECHETS RECYCLABLES : Verres, Cartons, plastiques, emballages métalliques, etc....
Conteneurs verts et conteneurs à bande jaune

MACHINE A LAVER LE LINGE COLLECTIF : Ancien Presbytère ou Cour Ancienne Ecole

3 Jetons par semaine de location - Jeton supplémentaire : 3,00 euros.

EN CAS DE BESOIN : à notre domicile ou par téléphone

Véronique ou Daniel BAUX : 04.68.39.40.40 (*Heures repas de préférence*)
URGENCE : 06 . 47 . 78 . 30 . 13

*Durant votre séjour vous constatez une anomalie: évier bouché, appareil électroménager défectueux,
Ampoule grillée, Vaisselle abimée, etc.... ; nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler.*

RÉGLEMENTATION

- Nous faisons en sorte que chacun d'entre vous soit satisfait, de ce fait l'appartement est contrôlé à chaque changement de locataire.
- Les animaux domestiques sont admis dans la mesure où vous prévoyez de quoi les faire dormir, de ne pas utiliser les couvertures des chambres à cet effet et le canapé lit sans protection.
- En ce qui concerne l'ameublement, il arrive parfois que le mobilier soit déplacé, dans ce cas il vous sera demandé de le remettre en place avant le départ. *Il serait tout de même préférable d'éviter toute modification sans nous consulter.*
- En cas de casse ou de détérioration, un dédommagement sera demandé, soit par le remplacement (*exemple : verre, assiette, décoration...*), soit financièrement.
- A votre arrivée un minimum de produits sont mis à votre disposition (*produit vaisselle, éponge, papier toilette, allumettes...*), dans la mesure du possible, pensez à les remplacer.
- Nous vous rappelons que **le ménage est à la charge du locataire** en fin de séjour.
- Dernière recommandation : **déposer le linge utilisé plié** sur les lits (*draps, couettes, couvre-lits ...*).

MERCI et BON SÉJOUR !